

PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la DYLE-GETTE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Dévergèment et l'Épuration des communes de la Province de Liège

Intercommunale du Arant, Wallon

Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction

Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration

Jean-Luc LEJEUNE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA DYLE-GETTE

Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN

Elio DI RUPO

Feuille n° 9/24

Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)

habitat ou équip. communautaire

aménagement d'office

loisir

activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib) :

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :

habitat ou local. communautaire

aménagement d'office

loisir

activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Iib) :

Assainissement transitoire (III) :

habitat ou équip. communautaire

aménagement d'office

loisir

activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) doit l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) : PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant

adjugé ou en construction

à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover

Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées

Eau de surface ayant fonction de collecteur

Canalisation spécifique en assainissement autonome

Canalisation d'eau claire existante

Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique

existante

adjugé ou en construction

à réaliser

Station à statut particulier

privée

à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Dévergèment - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant

adjugé ou en construction

à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 17/06/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (IIa)

Prévention éloignée (Iib)

Surveillance (III)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/09/2002)

Navigable

1er catégorie

2ème catégorie

Silème catégorie

non classé

Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 01/09/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

Limite naturelle

Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGPLP

Plan de secteur (Mise à jour : 28/10/2004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'engagent au titre de la responsabilité de la DGPLP. L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 28/07/2001)

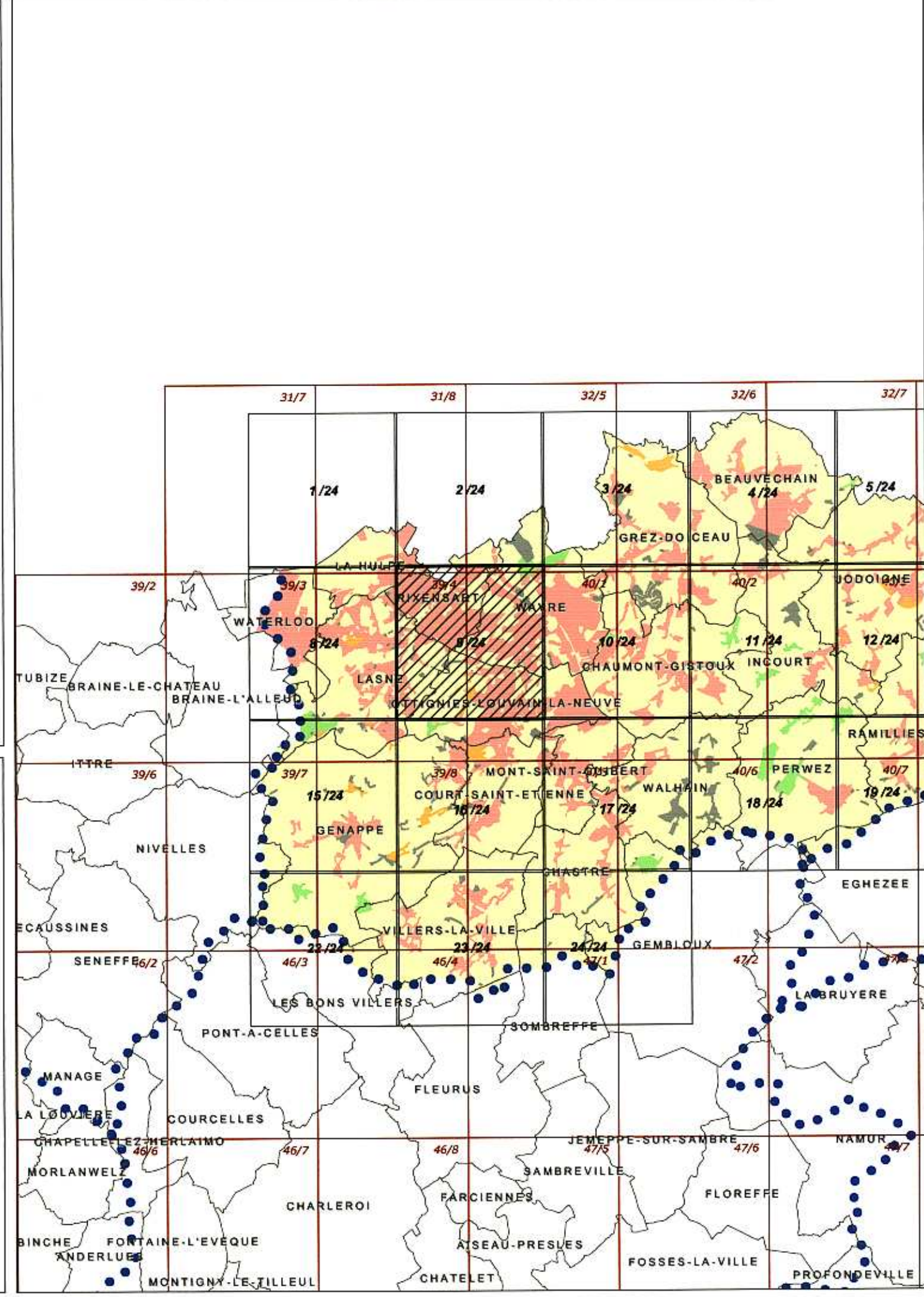
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan déclassés à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 0394

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGPLP - IGN

Traitement des données : OEA et SPGE



Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 Siège Administratif provisoire 114/15, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
 Siège Social : 46, Rue Laoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
 http://www.spge.be - Email : carto@spge.be